



Déclaration conjointe SFSE, SFSP et CNOM

29 juin 2015

La santé doit être un enjeu du sommet mondial sur le climat COP21

Version PDF de la déclaration



La 21e Conférence de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) se tiendra en décembre à Paris. C'est une opportunité décisive de traiter de l'impact du changement climatique sur la santé par la concrétisation d'un véritable accord universel qui placera la santé au premier plan des débats sur le réchauffement mondial et atténuerait les graves risques sanitaires auxquels le monde est confronté.

Les grands événements climatiques à venir constituent autant de risques majeurs pour la santé et pour la vie des personnes les plus vulnérables. Ils auront des répercussions très différentes sur la santé des individus selon le contexte économique, social et culturel.

Les acteurs de la santé publique et l'ensemble du monde médical saluent tout ce qui peut prévenir des aggravations des événements climatiques dont on mesure au quotidien les impacts (inondations, tempêtes, désertifications, changements des écosystèmes animaux et végétaux - vecteurs de maladies compris-, vagues de chaleur ou de froid, etc.) et les conséquences directes et indirectes sur la santé des individus et des populations¹ : décès et urgences médicales immédiates, maladies infectieuses, handicaps physiques et mentaux, ruptures de la chaîne de soins et des infrastructures en place, déplacements massifs de populations. Les actions sur le climat qui reconnaissent ces défis doivent préserver et améliorer la santé, favoriser le développement durable et faire progresser l'équité mondiale.

Les signataires s'inquiètent donc du faible focus de la COP21 sur les mesures sanitaires nécessaires pour prendre en compte les événements liés au climat et à ses modifications.

Les signataires souhaitent qu'à l'occasion de ce sommet mondial soient rappelés le rôle et la place légitimes des professionnels de santé qui participent à plusieurs niveaux à la prise en charge des populations victimes, présentes ou à venir, des conséquences des dégradations climatiques :

Dans leur rôle de prévention des pathologies induites par les désordres climatiques et de promotion d'une politique de santé publique au service des patients

Dans leur action de soignants auprès des populations en cas de situations d'urgence sanitaire, nécessitant des soins primaires immédiats

Dans la prise en charge des pathologies ou maladies chroniques résultants du changement climatique

Le monde de la santé, les professionnels de santé et en particulier les médecins se doivent d'être des acteurs impliqués dans la préparation des sociétés à ces enjeux autant qu'à participer à la prise en charge des conséquences.

Or, en l'état, il est souhaitable que l'agenda officiel de la COP21 accorde une place accrue aux enjeux de santé² et que cet agenda implique davantage les professionnels de la santé.

Les Signataires demandent aux autorités françaises que les enjeux de santé soient explicitement pris en compte dans les négociations et engagements finaux de la COP 21.

1 Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique sur changement climatique et santé, Mai 2015.

2 D'une part une manifestation internationale satellite, la Conférence scientifique internationale interdisciplinaire sur le Climat, en juillet 2015 et aussi le colloque du Ministère de la Santé en juin 2015 (Climat, santé, inégalités : quelles solutions ?) et le congrès de la Société Française de Santé Environnement, en Novembre 2015.